

**Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

Évaluation des programmes PE208, PE218 ET PE219 : Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétiques – Clientèle Affaires (CII), Clientèle VGE industrielle et institutionnelle

No	Thème	Référence	Engagement
1	<p>Méthode de mesurage de l'impact énergétique</p> <p>(i) <u>Cause tarifaire R-3752-2011, Rapport B-0059</u></p> <p>(ii) <u>Rapport d'évaluation du programme PE208, Econoler, 27 novembre 2015</u></p>	<p>Le Distributeur indique en référence (i) page 10, que dix mesures d'efficacité énergétique feraient l'objet d'un mesurage pré et post implantation pour le programme PE208. Pour les programmes PE218 et PE219, les échantillons totaliseraient sept et cinq mesures respectivement pour un grand total de <u>22 mesures</u>.</p> <p>L'évaluateur du programme PE208 indique en référence (ii) page 16 que le processus de mesurage a été effectué sur un échantillon de <u>20 dossiers</u> (dix pour le PE208, cinq pour le PE218 et cinq pour le PE219). En page 17, il indique que parmi les 20 dossiers sélectionnés, onze dossiers sont issus de la période évaluée et neuf autres issus de la prochaine période d'évaluation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez ajouter quatre colonnes au Tableau à l'Annexe I, référence (ii) précisant la période de mesurage préimplantation, postimplantation, la description de la mesure et les explications des écarts... Par ex. équipement moins performant ou projet mal évalué au départ (pb de processus) ?

**Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

<p>2</p>	<p>Impact énergétique - Taux d'ajustement</p> <p>(i) <u>Rapport d'évaluation du programme PE208. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p> <p>(ii) <u>Rapport d'évaluation des programmes PE218 et PE219. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> En référence (i), à la page 18, Econoler mentionne : « <u>L'analyse des vingt dossiers révèle un <i>taux d'ajustement moyen de 95% des économies mesurées et vérifiées par rapport aux économies soumises lors de la demande d'aide financière. Ce résultat donne une marge d'erreur acceptable de 12 %.</i></u> » <p>En page 19, référence (i) : « <i>Pour deux des programmes, l'analyse donnait des marges d'erreur trois fois plus élevées lorsque calculées par programme. De plus, le nombre restreint des catégories de mesure par programme, bien qu'il était représentatif au moment où il a été établi, ne comprenait pas nécessairement les catégories de mesure qui ont engendré les économies les plus importantes ou qui comportaient un grand nombre de mesures mises en œuvre, du moins lorsqu'il a été analysé par programme. Ce résultat a été inversé lorsque les trois programmes ont été combinés.</i> »</p> <p>Également, en page 19 référence (i) et en page 20 référence (ii) :</p> <p>« <i>Il reste que, pour confirmer hors de toute doute la fiabilité des économies des catégories de mesure n'ayant pas fait l'objet de mesurage, il faudrait persévérer en réalisant des opérations de mesurage pour ces économies. Toutefois, le <u>gain de précision global pour le programme [PE208, PE218 et PE219] serait probablement marginal et pas en adéquation avec le coût déployé.</u></i> » (nous soulignons)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez justifier l'application d'un taux d'ajustement de 95 % pour l'ensemble des programmes PE208, PE218 et PE219 au lieu de réaliser une analyse de résultats par programme ou par type de mesure (contrôle, remplacement d'équipement, récupération, etc.) • Veuillez expliquer comment la marge d'erreur de 12 % du taux d'ajustement de 95 % a été calculée. • Veuillez préciser quels ont été les programmes pour lesquels l'analyse donnait des marges d'erreur trois fois plus élevées que lorsque calculées pour l'ensemble des programmes. • Veuillez élaborer sur le constat de l'évaluateur à l'égard que certaines catégories de programmes mesurées ne comprenaient pas nécessairement les catégories de mesures qui ont engendré les économies les plus importantes ou qui comportaient un grand nombre de mesures mises en œuvre et préciser les catégories qui sont sous-représentées.
----------	--	---	--

Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation des programmes d'ÉÉ de Gaz Métro

3	<p>Impact énergétique - Économies unitaires moyennes</p> <p><u>Rapport d'évaluation des programmes PE218 et PE219. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p>	<p>En référence, page 20, l'évaluateur indique : « À partir des bases de données du PE218 et du PE219, l'évaluateur a calculé des économies unitaires brutes moyennes, toutes catégories confondues, qui atteignaient respectivement 507 916 m³ et 436 743 m³ [...]».</p> <p>En référence, page 28, l'évaluateur présente une comparaison des paramètres révisés au cours de la présente évaluation aux paramètres utilisés dans le plus récent suivi interne de Gaz Métro pour le PE218 et le PE219 :</p> <p>«</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Suivi interne 2015-2016</th> <th>Résultats de l'évaluation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Paramètres évalués PE218</td> </tr> <tr> <td>Économies unitaires brutes (m³)</td> <td>507 916</td> <td>507 916</td> </tr> <tr> <td>Taux d'ajustement</td> <td>-</td> <td>55 %</td> </tr> <tr> <td>Économies unitaires brutes ajustées (m³)</td> <td>-</td> <td>492 921</td> </tr> <tr> <td>Coût incrémental (\$/m³)</td> <td>693 191</td> <td>192 417</td> </tr> <tr> <td>Opportunité (%)</td> <td>31 %</td> <td>10 %</td> </tr> <tr> <td>Entraînement (%)</td> <td>-</td> <td>4 %</td> </tr> <tr> <td>Bénévolat (m³)</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Durée de vie (année)</td> <td>10</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>TCTR (\$)</td> <td>5 780 018 \$</td> <td>24 894 457 \$</td> </tr> <tr> <td>TCTR (ratio)</td> <td>1,58</td> <td>7,93</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Paramètres évalués PE219</td> </tr> <tr> <td>Économies unitaires brutes (m³)</td> <td>425 931</td> <td>425 931</td> </tr> <tr> <td>Taux d'ajustement</td> <td>-</td> <td>95 %</td> </tr> <tr> <td>Économies unitaires brutes ajustées (m³)</td> <td>-</td> <td>404 834</td> </tr> <tr> <td>Coût incrémental (\$)</td> <td>377 027</td> <td>530 184</td> </tr> </tbody> </table> <p>[...] »</p>		Suivi interne 2015-2016	Résultats de l'évaluation	Paramètres évalués PE218			Économies unitaires brutes (m ³)	507 916	507 916	Taux d'ajustement	-	55 %	Économies unitaires brutes ajustées (m ³)	-	492 921	Coût incrémental (\$/m ³)	693 191	192 417	Opportunité (%)	31 %	10 %	Entraînement (%)	-	4 %	Bénévolat (m ³)	-	-	Durée de vie (année)	10	15	TCTR (\$)	5 780 018 \$	24 894 457 \$	TCTR (ratio)	1,58	7,93	Paramètres évalués PE219			Économies unitaires brutes (m ³)	425 931	425 931	Taux d'ajustement	-	95 %	Économies unitaires brutes ajustées (m ³)	-	404 834	Coût incrémental (\$)	377 027	530 184	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez expliquer si le calcul des économies de chacun des projets des programmes PE208, PE218 et PE219 tient compte des effets croisés, notamment avec d'autres sources d'énergie. Si oui, veuillez expliquer comment ces effets sont établis. • Veuillez expliquer pourquoi les économies unitaires brutes mentionnées en page 20 pour le PE219 (436 743 m³), ne correspondent pas à celles indiquées au tableau en page 28 (425 931 m³).
	Suivi interne 2015-2016	Résultats de l'évaluation																																																				
Paramètres évalués PE218																																																						
Économies unitaires brutes (m ³)	507 916	507 916																																																				
Taux d'ajustement	-	55 %																																																				
Économies unitaires brutes ajustées (m ³)	-	492 921																																																				
Coût incrémental (\$/m ³)	693 191	192 417																																																				
Opportunité (%)	31 %	10 %																																																				
Entraînement (%)	-	4 %																																																				
Bénévolat (m ³)	-	-																																																				
Durée de vie (année)	10	15																																																				
TCTR (\$)	5 780 018 \$	24 894 457 \$																																																				
TCTR (ratio)	1,58	7,93																																																				
Paramètres évalués PE219																																																						
Économies unitaires brutes (m ³)	425 931	425 931																																																				
Taux d'ajustement	-	95 %																																																				
Économies unitaires brutes ajustées (m ³)	-	404 834																																																				
Coût incrémental (\$)	377 027	530 184																																																				

**Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE de Gaz Métro**

4	<p>Méthode de mesurage de l'impact énergétique</p> <p><u>Rapport d'évaluation des programmes PE218 et PE219. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p>	<p>En référence, à la page 20 :</p> <p><i>« Finalement, du fait que des analyses complémentaires pourraient être effectuées pour le programme PE219, l'évaluateur considère que des économies supplémentaires seraient toujours possibles d'ici à la fin de la période de rodage dans le cas de projets établis en vertu d'un contrat de performance. Par conséquent, le taux d'ajustement global des trois programmes pourrait être un peu plus élevé qu'il ne l'est actuellement.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez expliquer quelles sont les analyses complémentaires qui pourraient être effectuées sur le projet PE219.
---	---	---	--

**Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

5	<p>Méthode de quantification des impacts énergétique des programmes</p> <p><u>Cause tarifaire R-3752-2011, Rapport B-0059</u></p> <p><u>Rapport d'évaluation du programme PE208, Econoler, 27 novembre 2015</u></p>	<p>En référence (i) page 13, Gaz Métro indique :</p> <p>« [...] »</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le mesurage sera fait en respectant un protocole défini par le CTGN; »</i> <p>Econoler mentionne en référence (ii) page 17 que :</p> <p><i>« La méthodologie de mesurage exigée par Gaz Métro s'inspire fortement du protocole international IPMVP®, particulièrement la définition de la période de référence utilisée, les ajustements périodiques et non périodiques, le périmètre de mesurage et l'option retenue, la définition des variables indépendantes influant sur la consommation, etc. ».</i> (nous soulignons)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez clarifier le protocole de mesurage exigé des ingénieurs internes des entreprises ou des ingénieurs conseil impliqués, tel que décrit en référence.
---	--	---	---

Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation des programmes d'EE de Gaz Métro

6	<p>Méthode de mesurage de l'impact énergétique</p> <p>(i) <u>Cause tarifaire R-3752-2011, Rapport B-0059</u></p> <p>(ii) <u>Rapport d'évaluation du programme PE208. Econoler. 27 novembre 2015</u></p>	<p>La différence entre le nombre de dossiers de mesurage prévus en référence (i) et celles réalisés (référence (ii)) est de 2 échantillons. En effet, en référence (ii) à l'Annexe I (page 30), on constat que pour le PE218 seulement 3 projet de mesurage ont été effectués au lieu de 5 prévus (référence (i)).</p> <p>En référence (i) pages 7 et 8, Gaz Métro présente les catégories de mesures les plus représentatives pour chaque programme, tant d'un point de vue du nombre de mesures implantées que des économies d'énergie générées sur la base des dossiers acceptées sur une période de presque quatre ans, soit de 2006 à juillet 2010.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Considérant que la mesure « Modernisation de la chaufferie » du programme PE218 est celle qui génère les plus importantes économies d'énergie, veuillez élaborer sur les raisons pour lesquelles il a été mesuré un seul projet au lieu de 3 comme prévu initialement, puis élaborer sur l'impact de cette situation...
----------	--	--	---

PE208						
	Nombre de mesures	Economies d'énergie m ³	Nombre de dossiers	Nombre de mesures	% Economies d'énergie	% Nombre de dossiers
Création de chaufferies	195	4 514 263	163	86%	21%	34%
Remplacement de la ventilation	12	2 013 512	106	87%	23%	23%
Remplacement de l'énergie - chauffage et ventilation	97	4 121 997	64	65%	26%	18%
TOTAL	465	14 001 481	335	72%	64%	70%

PE218						
	Nombre de mesures	Economies d'énergie m ³	Nombre de dossiers	Nombre de mesures	% Economies d'énergie	% Nombre de dossiers
Modernisation de la chaufferie	23	2 720 111	11	48%	38%	20%
Modernisation d'énergie - chauffage	23	3 292 582	23	100%	58%	20%
Modernisation des pompes	16	1 442 779	45	28%	13%	11%
TOTAL	58	45 288 045	51	57%	79%	57%

PE219						
	Nombre de mesures	Economies d'énergie m ³	Nombre de dossiers	Nombre de mesures	% Economies d'énergie	% Nombre de dossiers
Modernisation de la chaufferie - chauffage et ventilation	37	4 121 997	4	11%	61%	71%
Modernisation de la ventilation	10	1 442 779	4	40%	21%	7%
TOTAL	47	5 539 065	12	26%	78%	57%

Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation des programmes d'EE de Gaz Métro

7	<p>Possibilité de double comptage avec les programmes PE207 et PE211</p> <p>(i) <u>Décision D-2015-181</u></p> <p>(ii) <u>Rapport d'évaluation du programme PE208. Econoler, 27 novembre 2015</u></p> <p>(iii) <u>Rapport d'évaluation des programmes PE218 et PE219. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p>	<p>En référence (i), par. 544 :</p> <p>[544] « [...] <i>Ces intervenants [GRAME et du ROEEÉ] s'inquiètent de la possibilité de double comptage entre [...] [les programmes d'études de faisabilité PE207 et PE211] et les programmes d'aides à l'implantation auxquels les mesures identifiées et ayant de plus longues périodes de retour sur investissement sont admissibles.</i> »</p> <p>En référence (ii) et (iii), l'évaluateur présente les économies d'énergie des programmes PE208, PE218 et PE219. Ces économies proviennent du suivi interne 2015-2016 mais elles sont affectées par un taux d'ajustement calculé à partir des mesures effectuées sur un échantillon des projets de ces programmes :</p> <p><i>Paramètres évalués PE208</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-bottom: 10px;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Paramètres évalués</th> <th style="text-align: center;">Suivi interne 2015-2016</th> <th style="text-align: center;">Résultats de l'évaluation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Économies unitaires brutes (m³)</td> <td style="text-align: center;">89 297</td> <td style="text-align: center;">89 297</td> </tr> <tr> <td>Taux d'ajustement</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">6% %</td> </tr> <tr> <td>Économies unitaires brutes ajustées (m³)</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">84 323</td> </tr> <tr> <td>Coût unitaire (\$)</td> <td style="text-align: center;">64 761</td> <td style="text-align: center;">110 011</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Paramètres évalués PE218 et PE219</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Paramètres évalués</th> <th style="text-align: center;">Suivi interne 2015-2016</th> <th style="text-align: center;">Résultats de l'évaluation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Paramètres évalués PE218</td> </tr> <tr> <td>Économies unitaires brutes (m³)</td> <td style="text-align: center;">207 910</td> <td style="text-align: center;">207 910</td> </tr> <tr> <td>Taux d'ajustement</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">20%</td> </tr> <tr> <td>Économies unitaires brutes ajustées (m³)</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">166 328</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Paramètres évalués PE219</td> </tr> <tr> <td>Économies unitaires brutes (m³)</td> <td style="text-align: center;">425 955</td> <td style="text-align: center;">425 955</td> </tr> <tr> <td>Taux d'ajustement</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">15%</td> </tr> <tr> <td>Économies unitaires brutes ajustées (m³)</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">362 162</td> </tr> </tbody> </table>	Paramètres évalués	Suivi interne 2015-2016	Résultats de l'évaluation	Économies unitaires brutes (m³)	89 297	89 297	Taux d'ajustement	-	6% %	Économies unitaires brutes ajustées (m³)	-	84 323	Coût unitaire (\$)	64 761	110 011	Paramètres évalués	Suivi interne 2015-2016	Résultats de l'évaluation	Paramètres évalués PE218			Économies unitaires brutes (m³)	207 910	207 910	Taux d'ajustement	-	20%	Économies unitaires brutes ajustées (m³)	-	166 328	Paramètres évalués PE219			Économies unitaires brutes (m³)	425 955	425 955	Taux d'ajustement	-	15%	Économies unitaires brutes ajustées (m³)	-	362 162	<ul style="list-style-type: none"> • Comment Gaz Métro s'assure-t-il que des mesures jugées « non admissibles » aux programmes d'aide à l'implantation, lors des études de faisabilité, ne se retrouvent pas « admissibles » après leur étude détaillée.
Paramètres évalués	Suivi interne 2015-2016	Résultats de l'évaluation																																											
Économies unitaires brutes (m³)	89 297	89 297																																											
Taux d'ajustement	-	6% %																																											
Économies unitaires brutes ajustées (m³)	-	84 323																																											
Coût unitaire (\$)	64 761	110 011																																											
Paramètres évalués	Suivi interne 2015-2016	Résultats de l'évaluation																																											
Paramètres évalués PE218																																													
Économies unitaires brutes (m³)	207 910	207 910																																											
Taux d'ajustement	-	20%																																											
Économies unitaires brutes ajustées (m³)	-	166 328																																											
Paramètres évalués PE219																																													
Économies unitaires brutes (m³)	425 955	425 955																																											
Taux d'ajustement	-	15%																																											
Économies unitaires brutes ajustées (m³)	-	362 162																																											

Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation des programmes d'EE de Gaz Métro

8	<p>Aide financière</p> <p>Rapport d'évaluation du programme PE208. Econoler, 27 novembre 2015</p>	<p>En référence à la page 13 et 14, l'évaluateur indique que « [...] <i>les mesures d'efficacité énergétique sur le chauffage nécessitent un investissement plus élevé par volume de gaz économisé que la moyenne du programme, qui est de 5,1 \$/m³. Les mesures visant les procédés et la décentralisation nécessitent en revanche un investissement plus faible.</i></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Tableau 5 : Ratios de coût moyen des mesures et de montant moyen de la subvention par volume de gaz naturel économisé</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Catégories de mesure</th> <th style="text-align: center;">Coût moyen des mesures (\$/volume de gaz économisé (m³))</th> <th style="text-align: center;">Montant moyen de la subvention (\$/volume de gaz économisé (m³))</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Récupération d'énergie – chauffage</td><td>9,4</td><td>0,22</td></tr> <tr><td>Contrôle du chauffage</td><td>6,0</td><td>0,25</td></tr> <tr><td>Modernisation de la chaufferie</td><td>5,2</td><td>0,24</td></tr> <tr><td>Réduction des fuites de la pression etc.</td><td>4,2</td><td>0,21</td></tr> <tr><td>Contrôle de la ventilation</td><td>4,0</td><td>0,22</td></tr> <tr><td>Récupération d'énergie - ventilation</td><td>3,3</td><td>0,21</td></tr> <tr><td>Autres</td><td>2,5</td><td>0,18</td></tr> <tr><td>Récupération d'énergie – procédé</td><td>2,4</td><td>0,20</td></tr> <tr><td>Contrôle des procédés</td><td>2,3</td><td>0,23</td></tr> <tr><td>Décentralisation</td><td>2,1</td><td>0,25</td></tr> <tr><td>Total général</td><td>5,1</td><td>0,23</td></tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center; font-style: italic;">Les ratios subvention-volume de gaz économisé obtenus par les mesures portant sur les procédés et sur la décentralisation se situent dans la fourchette moyenne à supérieure du groupe, tandis que les ratios investissement-volume de gaz économisé pour ces mêmes mesures sont parmi les plus faibles. »</p>	Catégories de mesure	Coût moyen des mesures (\$/volume de gaz économisé (m ³))	Montant moyen de la subvention (\$/volume de gaz économisé (m ³))	Récupération d'énergie – chauffage	9,4	0,22	Contrôle du chauffage	6,0	0,25	Modernisation de la chaufferie	5,2	0,24	Réduction des fuites de la pression etc.	4,2	0,21	Contrôle de la ventilation	4,0	0,22	Récupération d'énergie - ventilation	3,3	0,21	Autres	2,5	0,18	Récupération d'énergie – procédé	2,4	0,20	Contrôle des procédés	2,3	0,23	Décentralisation	2,1	0,25	Total général	5,1	0,23	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez préciser si Gaz Métro prévoit faire une révision du montant d'aide accordé en tenant compte de l'analyse faite par Econoler. Si oui, veuillez préciser quelles seraient les modifications prévues à cet égard et l'échéancier estimé pour les mettre en vigueur.
Catégories de mesure	Coût moyen des mesures (\$/volume de gaz économisé (m ³))	Montant moyen de la subvention (\$/volume de gaz économisé (m ³))																																					
Récupération d'énergie – chauffage	9,4	0,22																																					
Contrôle du chauffage	6,0	0,25																																					
Modernisation de la chaufferie	5,2	0,24																																					
Réduction des fuites de la pression etc.	4,2	0,21																																					
Contrôle de la ventilation	4,0	0,22																																					
Récupération d'énergie - ventilation	3,3	0,21																																					
Autres	2,5	0,18																																					
Récupération d'énergie – procédé	2,4	0,20																																					
Contrôle des procédés	2,3	0,23																																					
Décentralisation	2,1	0,25																																					
Total général	5,1	0,23																																					

**Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

9	<p>Impact énergétique – Durée de vie</p> <p>(i) <u>Rapport d'évaluation des programmes PE218 et PE219. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p> <p>(ii) <u>Rapport d'évaluation du programme PE208. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p>	<p>En référence (i), page 24 :</p> <p><i>« Pour les mesures d'efficacité énergétique portant sur le contrôle, des recherches supplémentaires ont été effectuées, car les variations entre provinces ou États américains étaient importantes. Une étude exhaustive réalisée par SBW consulting sur des projets de « retrocommissioning » a estimé que la durée de vie moyenne de mesure, telles l'optimisation et l'amélioration des stratégies de contrôle, ainsi que l'amélioration de l'utilisation de l'air extérieur, était d'environ 8 ans. L'évaluateur estime par ailleurs que la durée de vie moyenne pour cette catégorie de mesure sera de 8 ans, ce qui représente seulement 10 % des économies totales du programme PE218 et 43 % du PE219. »</i></p> <p><i>La durée de vie découle d'une pondération selon le poids de chaque catégorie de mesure. En effectuant une moyenne pondérée en fonction du poids des économies créditées pour chaque catégorie de mesure, on obtient une durée de vie moyenne de 15 ans, tant pour le PE218 que pour le PE219. Elles étaient auparavant de 10 ans pour le PE218 et de 15 ans pour le PE219. » (nous soulignons)</i></p> <p>En référence (ii), page 23 :</p> <p><i>« En effectuant une moyenne pondérée en fonction du poids des économies de chaque catégorie de mesure, on obtient une durée de vie moyenne de 15 ans par rapport à 10 ans auparavant [pour le programme PE208]. » (nous soulignons).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez expliquer comment ont été obtenues les valeurs de 10 % et de 43% des économies totales des programmes PE218 et PE219, respectivement, dérivées du choix d'une durée de vie de 8 ans pour la catégorie « Contrôles et automatisation ». • Veuillez expliquer comment la pondération de la durée de vie, selon le poids de chaque catégorie de mesure a été faite pour le programme PE208 et les programmes PE218 et PE219.
---	---	---	---

**Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

10	<p>État du marché et potentiel résiduel</p> <p>(i) <u>Rapport d'évaluation du programme PE208. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p> <p>(ii) <u>Rapport d'évaluation des programmes PE218 et PE219. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p>	<p>En référence (i) à la page 11, l'évaluateur mentionne que l'indicateur de l'état du marché utilisé au cours des dernières années par Gaz Métro, soit le taux de pénétration a été approximativement de 1,9 % pour le programme PE208 pour la période 2011-2014.</p> <p>Par contre, en référence (ii) pages 21 et 22. Le taux de pénétration pour les programmes PE218 et PE219 ont été de 109,5 % et 65,8% respectivement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez préciser si Gaz Métro envisage prendre de mesures afin d'augmenter le taux de pénétration du programme PE208. Si oui, veuillez indiquer lesquelles, si non veuillez justifier.
----	--	---	---

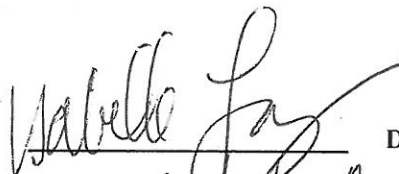
**Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

11	<p>État du marché et potentiel résiduel</p> <p>(i) <u>Rapport d'évaluation du programme PE208. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p> <p>(ii) <u>Rapport d'évaluation des programmes PE218 et PE219. Econoler, 27 novembre 2015.</u></p>	<p>En référence (i) et (ii) à la page 11, l'évaluateur constate que l'étude de potentiel technico-économique (PTÉ) réalisée pour Gaz Métro n'est pas répartie ni selon les mêmes catégories générales de clients ni selon les différents programmes du distributeur de gaz naturel. Ceci a posé un problème, puisque le PE208 s'adresse à la clientèle Affaires de Gaz Métro alors qu'une partie du potentiel de cette clientèle se trouve plutôt dans le secteur industriel du PTE. Également le PE219 s'adresse à la clientèle VGE institutionnelle de Gaz Métro, alors que son potentiel se trouve plutôt dans le secteur CI du PTÉ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez préciser si Gaz Métro envisage effectuer des mesures correctives pour faciliter l'analyse du marché et du potentiel résiduel. Si oui, veuillez préciser lesquelles, si non veuillez justifier.
----	--	---	---

Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro

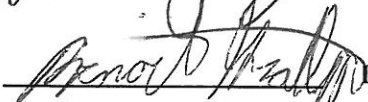
Dépôt prévu pour le 7^e 01 avril 2016

Représentant pour Gaz Métro :



Date : 02 Mars 2016

Représentant pour la Régie :



Date : 02 Mars 2016